

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article1870>



Honneurs de la chasse 2017 : appel à candidatures

- Espace Presse / Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 12 juillet 2016

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

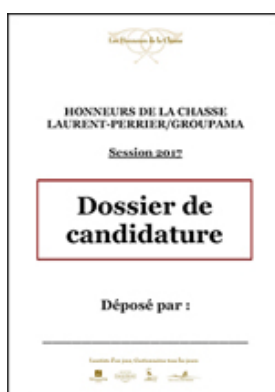
Appel à candidatures des Honneurs de la chasse Laurent-Perrier/Groupama Session 2017

Vous êtes vous-même ou vous connaissez un gestionnaire de territoire ou un chasseur éclairé et passionné ?

Votre action concourt à inscrire l'activité cynégétique comme élément de développement durable de l'espace rural ?

Vous souhaitez faire partager cette expérience ?

Alors postulez au Prix des Honneurs de la Chasse Laurent-Perrier / Groupama, session 2017



Le dossier de candidature devra être renvoyé **avant le 1er janvier 2017** à :

ONCFS - Direction générale

Mr Guillaume BRUNETEAU

85 bis, avenue de Wagram - 75 017 PARIS

honneursdelachasse@oncfs.gouv.fr

Lauréats d'un jour, Gestionnaires tous les jours



Bernard de Nonancourt a créé en 1980 les Honneurs de la Chasse, afin de mettre en lumière l'action de chasseurs en matière de gestion de la faune sauvage. Ce Prix remis sous forme de dotation financière et soutenu par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, la Fédération nationale des chasseurs et Groupama - premier assureur mondial agricole et rural - récompense les initiatives d'une nouvelle génération de chasseurs de grand et de petit gibier, réceptifs et respectueux de la biodiversité. Il valorise également l'aménagement du territoire pour la préservation et la sauvegarde des espèces, tout en impliquant la responsabilité de tous les utilisateurs du milieu naturel, favorisant ainsi la reconnaissance d'une chasse éthique et exemplaire.

Les Honneurs de la Chasse sont devenus une distinction incontournable, et nombre de lauréats font aujourd'hui autorité dans les spécialités pour lesquelles ils ont été récompensés, du grand gibier au petit gibier en passant par les oiseaux migrateurs et la faune de montagne.

Télécharger le [Dossier de candidature 2017](#) Honneurs de la chasse Laurent-Perrier/Groupama

Le 35ème Prix des Honneurs de la Chasse Laurent-Perrier/Groupama décerné au GIASC Beauce Gâtine

Le Jury des Honneurs a décerné le 35ème Prix des Honneurs de la Chasse Laurent-Perrier/Groupama au groupement d'intérêt agro-sylvo-cynégétique Beauce-Gâtine (Loir-et-Cher) pour son action historique, durable et couronnée de succès en faveur de la restauration des populations de gibier naturel.

Lancé en 1984 sur seulement 8 territoires de l'Ouest du département de Loir-et-Cher, le GIASC Beauce-Gâtine couvre aujourd'hui une surface de 21 000 ha. Il rassemble 48 territoires (13 700 ha) et 450 chasseurs répartis sur 17 communes. Estimant qu'il était pertinent de se fédérer autour d'un objectif commun de gestion de la petite et de la grande faune chassables sur une grande surface, quelques chasseurs visionnaires se sont accordés pour fonder le GIASC et se sont lancés au milieu des années 1980 dans plusieurs opérations de réintroduction afin de pouvoir installer durablement des populations de gibier naturel ; 12 chevreuils ont ainsi été relâchés en 1984 dans trois communes. Dès 1988, un plan de chasse était mis en place.

Précurseur dans le domaine, le GIASC a oeuvré au développement et à la généralisation du plan de chasse de l'espèce aux territoires de plaine et à la sensibilisation à la sécurité en chasses collectives. Ce sont désormais environ 300 chevreuils qui sont prélevés chaque saison sur l'ensemble du groupement. Le GIASC s'est par ailleurs lancé en 1984 dans un ambitieux projet de repeuplement en faisan commun qui a abouti en quelques années à peine à l'instauration d'un plan de chasse pour l'espèce.

Après plus de trente années de gestion, d'aménagement du territoire (haies, cultures à gibier, agrainoirs, abreuvoirs...), de régulation et de sensibilisation tant des détenteurs de droits de chasse, des propriétaires que des agriculteurs, 90 territoires, représentant désormais 17 000 ha en gestion, bénéficient aujourd'hui d'une attribution annuelle de faisans. L'action du GIASC a ainsi permis de redonner goût aux chasseurs à la quête de ce noble gibier. Les résultats obtenus pour cette espèce ont dépassé les espérances : d'une densité moyenne de 3 coqs chanteurs aux 100 ha dans les années 1980, 5 dans les années 1990, 7 dans les années 2000, les densités actuelles sont actuellement stabilisées à 10 coqs aux 100 ha avec des pics à plus de 15 dans certains secteurs. Le GIASC a enfin été à l'origine d'une grille d'attribution du plan de chasse faisan par points, reprise par la FDC 41 et applicable désormais à l'ensemble du département.

Soucieux de partager son expérience et d'illustrer l'action des chasseurs en faveur de la biodiversité, le GIASC accueille chaque année plusieurs équipages de chasse à courre, des archers, des jeunes chasseurs, des scolaires, des dresseurs, des stagiaires ainsi que des non-chasseurs dans le cadre de l'opération « Un dimanche à la chasse ». Il est également à l'origine des panneaux d'information « Ici les faisans sont sauvages, respectons les ! » repris désormais dans tout le Loir-et-Cher sur les territoires engagés dans la restauration de population naturelle de faisans.

C'est pour la durabilité de son engagement en faveur du faisan ainsi que pour l'excellence des résultats obtenus que le GIASC Beauce-Gâtine mérite d'être récompensé en recevant le Prix des Honneurs de la Chasse Laurent-Perrier / Groupama.

Honneurs de la chasse 2017 : appel à candidatures

Les projets du Groupement restent nombreux et son action se concentrera dans les années à venir sur la gestion de la perdrix grise et du lièvre.

La remise du Prix a eu lieu dans le cadre du Game-Fair le dimanche 19 juin à 11h30 à Lamotte-Beuvron en présence de :

- . Alexandra PEREYRE DE NONANCOURT - Membre du Directoire de Champagne Laurent-Perrier,
- . Amaury CORNUT-CHAUVINC - Vice-Président de la Fédération Nationale Groupama,
- . Jean-Pierre POLY - Directeur Général de l'ONCFS,
- . Jacky DESBROSSE - Secrétaire Général de la FNC.



Les autres candidats récompensés

Le Jury a tenu à récompenser deux autres candidats sélectionnés en raison de la pertinence de leur travail. Un prix d'encouragement doté de 2500 Euros a été attribué à l'**Association Communale de Chasse Agréée de Bains** (Haute-Loire) pour son investissement dans la renaissance du petit gibier sur son territoire de 3800 ha situé au coeur de la zone de production de la lentille verte du Puy.

Bastion de la perdrix grise dans le département, l'ACCA s'investit depuis plusieurs années, avec le soutien de la FDC 43 pour le développement de l'espèce. Conscient des potentialités offertes par le milieu agricole (parcelles de surface réduite, assolement diversifié...), l'ACCA de Bains s'est fixée comme autre objectif de restaurer une population de faisans naturels et s'y emploie avec coeur, volonté et ingéniosité. Multipliant les initiatives et les contacts avec les agriculteurs locaux, elle est parvenue à mettre en place agrainoirs, couverts et cultures à gibier et s'investit pleinement dans la régulation des prédateurs et le repeuplement en faisans de ce beau territoire.

Une Mention Spéciale a enfin été décernée à l'**Amicale Rurale des Chasseurs de Plougouven** (Finistère) pour son projet d'installation d'une population naturelle de faisans de son territoire de 5000 ha. Le jury a notamment salué la qualité de la volière d'élevage réalisée par l'Amicale. Pas moins de 6 000 heures de travail ont été nécessaires pour bâtir cet équipement de grande qualité. Volontaires et déterminés, les chasseurs de Plougouven ont fait partager au jury leur enthousiasme et ils bénéficieront dans les prochains mois d'une assistance technique des services de l'ONCFS et du monde fédéral pour les appuyer et les conseiller pour la suite de leur projet et notamment pour son déploiement à grande échelle sur le terrain.

